

<https://clx.asso.fr/spip/?Compiegne-Technopolice-comment-les-villes-nous-surveillent-Le-mardi-24-mai-2022>



Compiègne : Technopolice : comment les villes nous surveillent, Le mardi 24 mai 2022 de 19h00 à 21h00.



- Agenda -

Date de mise en ligne : vendredi 15 juillet 2022

Date de parution : 24 mai 2022

Copyright © Club LinuX Nord-Pas de Calais - Tous droits réservés

Les dispositifs de surveillance se multiplient dans de nombreuses villes. À Compiègne par exemple, [l'agglomération est équipée de 347 caméras](#), et 60 nouveaux appareils rejoindront ce parc d'ici la fin de l'année 2022. La politique de sécurité de la ville est régulièrement mise en avant par les différents organes de communication de la mairie.

[<https://clx.asso.fr/spip/local/cache-vignettes/L400xH400/c8c0557b480b674e-c6bfd2fa-8946e.png>]

Pourtant, la mise sous surveillance de l'espace public pose de nombreuses questions, que ce soit en matière de vie privée, de respect des droits humains ou d'exercice de la citoyenneté. De plus, l'équipement des villes en technologies de surveillance se fait régulièrement au mépris des règles de marché public, quand ce n'est pas en opposition directe avec la législation en la matière. L'utilisation de drones, par exemple, ou de vidéosurveillance algorithmique, relève au mieux de la zone grise.

Depuis 2019, la [Quadrature du Net](#) recense ces initiatives de surveillance illégale sur le site [Technopolice](#). [Picasoft](#) l'invite le mardi 24 mai pour une conférence sur l'état des lieux de la surveillance dans les villes, et les moyens de résistance.

La présentation sera donnée dans l'amphi FA201 du centre Benjamin Franklin de l'Université de Technologie de Compiègne. Pour les personnes extérieures à l'école, le rendez-vous est à 18h50 sur la passerelle et l'inscription est obligatoire à cette adresse : <https://framadate.org/conf-technopol-24-05-compi>